

# POUR LA MUSIQUE

DEPUIS le commencement de la guerre jusqu'à la chute du dernier ministère M. Dalimier, admirablement secondé par le grand artiste qu'est M. Alfred Cortot, a fait pour la musique française, pour les musiciens français des efforts considérables. Grâce au « Service de la Propagande artistique » qu'il a créé au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts, des artistes et conférenciers se rendirent à l'étranger pour y porter la bonne parole de la musique française, cette vraie fleur de l'humanisme gréco-latin, et nous ne saurions assez rendre hommage aux résultats déjà obtenus. Nous voulons croire que l'absence momentanée d'un sous-secrétaire aux Beaux-Arts, ne laissera pas improductif pareil effort. Mais il est une propagande encore plus nécessaire, et c'est à l'intérieur qu'elle doit se faire :

C'est la propagande *pour la Musique !*

Car, il faut bien le reconnaître, *on n'aime pas la musique en France*. Dans un article, *Wagner ou le Péril musical ?* paru ici-même en juillet 1917, M. René Doire a signalé le mal et en a précisé les causes. Il ne me paraît pas inopportun d'y revenir aujourd'hui. Pour la plupart de nos compatriotes, la musique est encore un « art d'agrément » ! Combien de musiciens se firent-ils copieusement injurier au début de la guerre, par des voisins qui trouvaient que l'exécution des chefs-d'œuvre de la musique était un divertissement frivole peu en rapport avec la gravité de l'heure ! On serait tenté de dire que la majorité des Français est atteinte d'« amusie » constitutionnelle ! On pourrait croire que les musiciens, eux-mêmes, aiment peu la Déesse qu'ils servent, puisqu'aucune protestation collective ne s'est élevée en réponse aux articles de M. Saint-Saëns. Seul M. V. d'Indy a eu l'attitude courageuse et indépendante qui convenait.

Pourtant, la musique française tient à l'heure présente le premier rang ; on peut affirmer sans crainte d'être taxé de chauvinisme, que la France est devenue le premier foyer musical du monde. Si le berceau de l'art musical fut l'Italie, si ensuite, depuis Heinrich Schütz jusqu'à Wagner, c'est en Allemagne que nous trouvons les plus grands maîtres, il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle, dans aucun pays, on ne peut trouver une pléiade de compositeurs comparable à la nôtre. Que pèsent les Brückner, les Mahler, les Strauss, les Reger, les Schillings, les Schönberg auprès de nos Fauré, d'Indy, Debussy, Dukas, Bruneau, Erlanger, Schmitt, Ravel ! Seul dans le ciel slave, M. Igor Strawinsky brille d'un éclat incomparable ; mais on nous permettra de faire remarquer que si nos compositeurs de demain lui devront peut-être énormément, il doit lui-même beaucoup à nos compositeurs d'aujourd'hui.

Alors ? me direz-vous ! Oui ! nous avons des compositeurs de génie, mais ce sont les auditeurs qui nous manquent !

Devrons-nous répéter avec J.-J. Rousseau que les Français n'ont pas de musique et ne peuvent en avoir ? Il nous suffit de jeter nos regards sur le folklore national pour relever la fausseté de l'assertion du philosophe de Genève.

D'où vient le mal ?

Il faut en accuser d'abord l'indifférence du Gouvernement et de nos parlementaires pour les choses de la musique. S'ils voulaient se donner la peine de tourner un instant leurs yeux vers le passé, ils comprendraient peut-être que l'art, et la musique en particulier, donne non pas le superflu, *mais le nécessaire* ; que la musique est non seulement le langage par excellence de l'émotion — (quel heureux expédient de la pudeur, a dit Grétry, d'oser dire avec des sons ce

— qu'à peine le cœur ose avouer) — mais qu'elle est une créatrice de vie et d'énergie incomparable. Les grands philosophes considèrent l'étude de la musique comme étant de la plus haute importance. Pythagore désirait que tout homme pût être réveillé aux sons d'une musique propre à l'encourager à l'accomplissement de ses devoirs ; Lycurgue introduisit la musique à Sparte malgré la sévérité des lois ; Socrate pensait que la musique rend les hommes meilleurs et calme leurs souffrances. Les Egyptiens avaient fait de cet art *la base de l'éducation intellectuelle*. Thèbes éleva une statue au joueur de flûte Cléon ! Dans les pièces de Pindare, de Simonide, la musique jouait un rôle égal aux paroles. Les cadences du travail ont été primitivement marquées soit à la voix, soit à l'aide d'instruments. Dans l'ouvrage de Büchner traitant de l'universalité du rythme, on peut voir la reproduction d'un groupe antique de boulangers pétrissant le pain au son de la flûte ! Je pourrais multiplier les exemples pour démontrer le cas que l'antiquité faisait de la musique et des musiciens. La médecine elle-même attache une grande importance au langage sonore ! Le moyen âge ne croyait-il pas à l'influence de la musique sur les manifestations de la pathologie psychique ; et depuis les premiers travaux d'Albrecht publiés en 1743 jusqu'à l'Essai de Ferrand en 1895, de nombreux psychiatres ne se sont-ils point occupés des avantages que l'on pourrait retirer de la mélothérapie ? Les différents modes de l'activité vitale ne s'exercent-ils pas d'après la loi du rythme, un des éléments fondamentaux de la musique ?

En France, non seulement les pouvoirs publics se désintéressent de la musique, mais je crois que ce n'est que chez nous que l'on trouvera des esprits cultivés comme l'étaient Gautier, Balzac, les de Goncourt, Hugo, Lamartine, Leconte de Lisle, Coppée, Maupassant, exécrant la musique ! N'avons-nous pas eu l'honneur insigne de posséder M. Frédéric Masson, de l'Académie Française, pour décréter que les *Maîtres-Chanteurs* étaient une *misérable rhapsodie* !

Je vais essayer de démontrer quels seraient les remèdes propres à modifier « l'amusicalité » française.

Avant tout, il faut que la musique fasse partie de l'éducation générale ; il faut faire entrer un enseignement musical *sérieux* dans les Lycées et dans les Collèges. Nous avons la prétention de vouloir juger et comprendre la musique sans une éducation préalable, sans l'aide de connaissances acquises. Est-ce à dire que chacun de nos concitoyens devrait apprendre le contrepoint et la fugue ? Je n'en demande pas tant ! mais il est un minimum de connaissances indispensables. Un homme ordinaire ne peut avoir que des perceptions massives de l'ouïe. Chez combien d'auditeurs au théâtre lyrique, les sons éveillent-ils des associations visuelles ou psychiques indépendantes de la scène ? La plupart de nos musiciens sauront sans doute reconnaître un temple grec d'une cathédrale gothique, une comédie de M. de Flers d'une comédie de Molière ! Bien peu d'archéologues ou de littérateurs sauraient différencier une œuvre de Palestrina d'une œuvre de Rameau, une tragédie lyrique de Lully d'un opéra de M. Saint-Saëns ! Connaissent-ils même toujours ces noms ? Il est vrai, pour leur défense, qu'il y a tant de musiciens qui ne connurent le nom de M. Fauré que le jour où il devint directeur du Conservatoire !

Il n'y a qu'en France où les Universités ne possèdent pas une « Chorale ». Je me souviens que Charles Bordes avait tenté il y a une quinzaine d'années de fonder la « Chorale de l'Université de Paris » : il recruta sept ou huit adhérents ! Nous voudrions que non seulement l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur fassent entrer la musique dans le programme des études, mais aussi que dans toutes les écoles primaires (ce qui se fait d'ailleurs dans les écoles de la ville de Paris), on enseignât aux élèves les rudiments de la musique. Dans chaque province on ferait apprendre aux enfants des chansons prises exclusivement dans le folklore *régional* ; ce serait lutter de façon efficace pour la conservation des chants populaires et aussi contre l'invasion des insanités des cafés ! Qu'on ne dise pas que le peuple est réfractaire à la beauté musicale !

l'expérience prouve au contraire que la musique est le seul art populaire. J'ai fréquenté beaucoup les « Universités Populaires » et j'ai pu constater l'intensité des sensations d'un public d'ouvriers intelligents lorsqu'il est initié.

Il faudrait lutter contre l'insuffisance, l'indigence du Professorat musical en France. Le jour où nul ne pourra donner des leçons de musique sans posséder les diplômes prouvant qu'il est à même de se consacrer à l'enseignement, ce jour-là un grand pas sera fait.

Il faudrait augmenter les subventions de l'Opéra et de l'Opéra-Comique qui ne doivent pas être des entreprises commerciales, et puisque nous n'avons pas chez nous « la cassette du Prince » pour combler le déficit, c'est à l'Etat à le faire. Il faut obliger nos deux scènes lyriques à inscrire de façon permanente à leur répertoire les chefs-d'œuvre de la musique. Ainsi que le dit fort justement M. Paul Souday, « on peut en somme entendre assez fréquemment à Paris du Racine, du Corneille, du Molière ; mais non point du Lully, du Rameau ou du Mozart, et depuis plus de trente ans les Parisiens qui tenaient absolument à entendre « *Così Fan Tutte* » ou les *Noces de Figaro* devaient se transporter au *Residenz-Theater* de Munich !

Il est indispensable que les municipalités des grandes villes de province comprennent aussi le rôle de la musique ; il faut que chaque ville possède une salle de concert convenable ; il faut étendre le rayon d'action des associations de concerts provinciales, obtenir des compagnies de chemin de fer des facilités pour favoriser ces déplacements ; il faut assurer aux artistes des orchestres des appointements qui leur permettent de vivre. Ce n'est qu'à cette condition qu'on obtiendra de bons orchestres. Or, une des conditions essentielles pour faire aimer la musique est d'en donner des exécutions intégrales. Il ne faut plus admettre des représentations d'œuvres modernes avec 18 ou 20 musiciens et un piano. Je vais faire beaucoup de peine à mon ami René Doire qui dirigea les Concerts-Rouge avec tant de goût et de compétence, mais je ne puis approuver ces réductions orchestrales (\*). La réduction au piano d'une œuvre d'orchestre n'est pas équivalente à la reproduction d'un tableau par la photographie ; celle-ci est un moyen de diffusion, de vulgarisation des chefs-d'œuvre, tandis que les arrangements dont je parle sont souvent des déformations.

De grandes réformes seraient à accomplir dans l'enseignement donné par nos Conservatoires. Non pas que nous ne possédions des maîtres remarquables, mais ce sont les programmes officiels qui pèchent par la base. Il faut rajeunir les règlements vétustes si peu en rapport avec les méthodes modernes. Je me bornerai à faire remarquer qu'il est assez piquant, malgré la situation prépondérante de la musique française, de constater que les étudiants compositeurs étrangers allaient presque exclusivement en Allemagne. Etaient-ils attirés par la valeur de l'enseignement ? Je ne le crois pas et je n'ai aucune admiration pour l'enseignement allemand. Cet enseignement est trop dogmatique, il procède par affirmation et cherche plus à montrer qu'à faire comprendre. Mais c'est incontestablement de l'*instruction*. Chez nous, on se borne trop à l'*éducation*. L'enseignement parfait est celui qui réunit ces deux objectifs. Je n'ai pas une tendresse particulière pour l'esprit de la *Schola Cantorum*, mais je dois reconnaître que le programme élaboré par M. Vincent d'Indy pour les études de composition musicale est beaucoup plus près de la vérité que l'enseignement dispensé par notre Conservatoire.

L'initiative privée a aussi de grandes choses à accomplir. Les mélomanes de marque, les belles Madames dont les quarante chevaux trépident à la porte des concerts s'imaginent qu'ils ont fait tout ce qu'ils avaient à faire en acquittant le prix de leur place au contrôle ! Ils ont une autre mission à remplir : celle de

(\*) Vous ne me causez aucune peine, mon cher Grovlez, car je suis de votre avis. Le tout est de savoir s'il ne vaut pas mieux faire entendre de la musique consciencieusement « réduite » plutôt que de demeurer sur le point d'orgue du silence chaque fois que nous ne disposons pas d'un orchestre complet — ce qui, pour toutes sortes de raisons que vous connaissez aussi bien que moi, arrive souvent. J'ajoute que pour l'éducation du public et comme chef d'orchestre, je préfère, une exécution avec dix-huit musiciens de premier ordre et un piano, « orchestralement » touché, à une exécution avec un orchestre de soixante musiciens médiocres (ce qui se présente trop fréquemment). — René Doire.

subvenir aux dépenses des Sociétés de Concerts symphoniques. On fait injustement grief à nos Associations de concerts de ne point nous donner des programmes plus adéquats à nos goûts et à nos curiosités. On oublie trop que ce sont des entreprises commerciales et on ne peut demander aux artistes de l'orchestre, avec les dures conditions de la vie, de jouer les rôles de Mécènes ! Les Comités cherchent avant tout à combiner des programmes qui font recette ou grèvent le moins possible le budget des entreprises qu'ils ont la charge de gérer. Peut-on les en blâmer ? Mais vous, « Amis de la Musique », que ne témoignez-vous d'une manière plus palpable vos dilections ? Il y a des gens très riches qui prétendent avoir un faible pour la musique ; mais comme ils entretiennent chichement leur Amie ! Voici M. Isaac de Camondo, compositeur à ses moments perdus. Il a laissé au Louvre une admirable collection, mais à quelle fondation musicale son nom est-il attaché ? Voici M. Henry Deutsch de la Meurthe. Il a doté l'aviation de prix nombreux et importants. Quelles libéralités fit-il en faveur d'un art qui lui est cher ? Voici M. Albert Kahn, un de nos plus fervents mélomanes. Il fonda à l'Université de Paris des bourses de voyage en faveur des agrégés de sciences ou de lettres. Quels dons fit-il pour la musique ?

M. Rouché en instituant sans esprit de lucre ses « Spectacles de Musique » du Théâtre des Arts et en apportant dans sa gestion de notre Académie nationale de Musique un complet désintéressement, a obtenu droit à la reconnaissance des artistes. Récemment, le Prince Jacques de Broglie apporta l'appui de son nom et de sa fortune à l'organisation des tournées de propagande pour la Musique française en Italie. Mais ce sont là des cas bien isolés !

Allons, les « Nouveaux riches », vous avez un beau rôle à remplir puisque les « Anciens » ne veulent rien savoir ! Versez l'argent acquis si rapidement en fabriquant des engins de mort, et donnez-nous, en échange, de la Beauté ! Pensionnez de jeunes... et de vieux compositeurs pour leur permettre d'écrire des chefs-d'œuvre sans la préoccupation du pain quotidien ; faites édifier de belles salles de concert, soutenez les revues musicales, subventionnez les Sociétés existantes, favorisez le développement de nouveaux groupes qui susciteront de nouveaux publics. Vous savez qu'il était de bon ton pour nos fermiers-généralistes et nos fournisseurs aux armées de jouer le rôle de « Protecteurs des Arts » ; ne soyez pas inférieurs à vos devanciers !

La presse peut être une alliée puissante, le jour où les Directeurs de nos grands quotidiens accorderont dans leurs opulentes gazettes une place aussi importante à la musique que celle qu'elle occupe dans la presse étrangère. Quant aux éditeurs, qu'ils délaissent l'archaïsme, la routine et la nonchalance de leurs méthodes commerciales ; qu'ils abandonnent leur individualisme, qu'ils soient plus soucieux des intérêts de la collectivité ; qu'ils soutiennent moralement et financièrement les compositeurs français avec la même fermeté que le font les concurrents étrangers pour leurs nationaux.

Vous aussi, artistes, vous avez un devoir sacré à remplir !

Que certains de vous ne soient plus les « marchands du temple ». Flétrissez le trafic des « mercantis ». Chassez les faux prophètes ! C'est un sacerdoce que vous remplissez. Ayez la foi qui fait les apôtres, la foi ingénue et fervente des premiers âges ; faites de nombreux adeptes, appelez à vous les fidèles. La Musique est une religion ; la plus belle, la moins décevante peut-être ! Soyez-en les prêtres, au besoin les martyrs !

Travaillons en faveur de la Musique. C'est à l'heure où le brasier de guerre est allumé aux quatre coins du monde que nous devons — nous qui n'avons point l'honneur de défendre notre sol avec nos poitrines — tendre tous nos efforts à augmenter, — pour nos guerriers et pour nous-mêmes — notre patrimoine national de l'admirable élément de beauté qu'est l'Art en général, et la Musique en particulier. Et avec M. Debussy nous demanderons à nos poilus de bien vouloir « admettre qu'il y a plusieurs manières de vaincre ! La Musique en est une admirable et féconde. »